

SARL MDSDCASH
ZAC DU MAZAUD
RUE ARMAND SOURIE
19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél : 05 55 86 34 80



Date : 04/06/2025 à 10h12

Echéance : 04/06/2025

Total TTC : 88,78 €

N° Compte Client : 0002-08023

N°Siret : 41805401100014

N°RNA :

N°TVA :

N°UTI : 20240060546

Nom Contact Principal : M DARNIS DIDIER

Tél :

Port : 06 07 13 31 14

Adresse de livraison

SARL SARL LA NOYERAIE DES ABEILLE
SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
60 PL DU COUDERC
46110 BETAILLE

Adresse de facturation

SARL SARL LA NOYERAIE DES ABEILLE
SARL LA NOYERAIE DES ABEILLES
60 PL DU COUDERC
46110 BETAILLE

Nom de l'acheteur : DIDIER DARNIS

N°Engagement :

N° Code Service :

Réf. Grand Compte :

Type de Retrait : MAGASIN

Date Livraison :

Poids livré :

Code	Libellé Produit	Qté	TVA	PU HT	Remise Total HT	Remise Motif	Montant HT	Emballage
152099	1KG ST OIGNON DESHYD ESPIG	9	5,5%	9,35			84,15	
Total EPICERIE SALEE							84,15	

Ventilation par TVA

TVA %	Mt HT	Mt TVA	Mt TTC
5,5%	84,15	4,63	88,78
Totaux	84,15	4,63	88,78

Vous avez été servi par Fabrice

TOTAL HT	84,15 €
DONT VIGNETTE COT. SS (HT)	0,00 €
DONT SERVICE (HT)	0,00 €
TOTAL TVA	4,63 €
TOTAL EMBALLAGES	0,00 €
TOTAL TTC	88,78 €

TVA ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Droit d'accise

Volume soumis à SS :	
Montant vignette	0,00

Règlement sur le

Référence à rappeler : 0002-08023_441511

BIC : CMCIFRPP

IBAN : FR76 1005 7190 9000 0200 9550 201

NET A PAYER: 88,78 €

Echéance Facture : 04/06/2025

Payée en ligne : NON

Bio = Certifié Ecocert FR-BIO-01
Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement anticipé. Conformément aux dispositions légales relatives aux délais de paiement entre les entreprises, le défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture pourra entraîner l'application de pénalités à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justification. Ces éléments seront facturés mensuellement, de plein droit et sans mise en demeure préalable.
Escompte néant - Pénalités de retard - Réserve de propriété et attribution de compétence

